

Compte Rendu du groupe de travail Rectorat du 22 Mars 2021 ENFIN QUELQUES AVANCEES POUR LE SERVICE SOCIAL CONTINUONS LA MOBILISATION !

Un 1^{er} groupe de travail avec les organisations syndicales a été réuni à l'initiative du Rectorat le 4 Décembre 2020. Le Rectorat s'était engagé à le réunir de nouveau pour faire part de ses propositions concernant les contractuels (durée du contrat) et l'équipement téléphonique et informatique. En l'absence de nouvelles, le SNFOASEN a relancé à plusieurs reprises le Rectorat pour qu'il respecte les engagements pris, notre dernier courrier datait du 8 Mars. En voici le résumé.

NON TITULAIRES

LE RECTORAT annonce :

- L'intégration des « petites » avances scolaires dans les contrats des AS en CDD et ce dès les congés d'avril 2021
- Le recrutement sur une quotité de temps de travail équivalent à celui de l'agent remplacé
- Adressera aux syndicats le bilan de l'affectation des rompus de temps partiel par département

LE SNFOASEN

- Se félicite de l'avancée obtenue après s'être mobilisée dans chaque audience, dans chaque instance pour faire valoir les revendications de ces personnels
- Et compte poursuivre ses actions pour obtenir la prolongation des contrats non seulement jusqu'à la fin de l'année scolaire mais aussi jusqu'à la fin Aout comme d'autres catégories de personnels et comme les contrats d'assistants sociaux de plusieurs académies
- Continue de revendiquer la création de postes de titulaires seule à même de résorber la précarité des personnels
- Sera vigilant sur les modalités d'attribution de la prime de précarité due aux contractuels en vertu du décret paru en Octobre 2020.

« *Tout est une question de choix budgétaires* » a répété le Rectorat tout en déplorant le budget restreint dont il dispose.

Les 1^{ères} victimes sont les personnels et les plus précaires, les contractuels. Et pourtant tout le budget n'a pas été dépensé comme nous l'indique un arrêté du 22 Janvier 2021 qui nous apprend que **plus de 200 millions d'€ ont été rendus à Bercy par le ministère !!! Et que dire des milliards accordés par le gouvernement dans le cadre du plan d'urgence aux banques et grands groupes financiers.**

Les contractuels sont bel et bien la variable d'ajustement du budget académique. Si nous avons évoqué ces revendications à chaque audience, la perspective de financer une prime précarité à partir de 2021 pour les CDD de moins de 12 mois amène aussi le rectorat à peser le pour et le contre. Ce n'est donc pas le sort de nos collègues mais bien le budget qui inquiète l'administration.

Quant à la perspective de CDIisation évoquée par le Secrétaire Général en décembre dernier, elle ne correspond pas aux revendications des personnels mais bien à celle du ministre à travers sa loi de transformation de la Fonction Publique qui met en concurrence titulaire et non titulaire sur des postes vacants à l'année.

POSTES

RECTORAT

- Déploire l'insuffisance de postes en dépit de l'ouverture d'établissements scolaires et malgré les conséquences sociales de la pandémie
- Déclare faire remonter le besoin de postes sans les chiffrer
- Annonce **l'ouverture d'un concours externe avec 2 postes**

SNFOASEN

- Déploire une nouvelle fois le non recours à la totalité de la liste supplémentaire des lauréats du concours 2020 en dépit des postes restant vacants. La collègue figurant sur cette liste devra repasser le concours si elle veut être titularisée ...
- Poursuit sa mobilisation pour la création de postes : il y a urgence à renforcer nos services qui ploient sous les demandes

Le GT précédemment annoncé pour étudier la carte des postes pour la rentrée 2021 a finalement été annulé par le Rectorat lui-même et nous nous en réjouissons.

Qu'aurait signifié un GT en l'absence de moyens supplémentaires ?

Pour FO, aucun redéploiement n'aura notre caution. La 3^{ème} vague sociale, pour reprendre l'expression du SG, justifie non seulement le maintien de tous les postes mais aussi la création de postes.

Pour FO, les missions ne doivent pas s'adapter aux moyens (fin intervention dans les MDPH comme suggéré par une CT de l'UNSA en décembre ou priorisation des missions) ce qui aboutirait à en sacrifier et, à plus ou moins long terme, justifierait la fusion avec d'autres services sociaux. Ce sont les moyens qui doivent être réévalués en fonction des missions.

Sans moyens supplémentaires il n'y aura pas de « bonne » solution, de « bonnes » réorganisations

EQUIPEMENT TELEPHONIQUE

ET INFORMATIQUE

RECTORAT

- **Annonce l'équipement de chaque AS du service social élèves et du service social du personnel d'un téléphone portable** à partir de septembre 2021 (sans forfait internet)
- N'avait pas compris la nécessité d'un équipement en ordinateur portable évoquée lors du GT de décembre dernier ⇒ intégrera ce besoin dans le plan global d'équipement des services académiques amorcé en 2020.

SNFOASEN

- Prend acte avec satisfaction de la dotation en téléphone portable
- Quant à la dotation en ordinateur, nous ne pouvons que nous étonner du « malentendu » alors que depuis le GT de décembre où cette revendication avait été largement reprise par les organisations syndicales, notre syndicat a alerté les DSDEN et une nouvelle fois le Rectorat sur ce sujet.
- Nous suivrons de près la mise en œuvre concrète de ces engagements

REJOIGNEZ-NOUS : ENSEMBLE RESISTONS ET RECONQUERONS